

La Lettre de Saint Buc

N° 2 - Avril 2022

Bonjour chers amis de la Chapelle,

Beaucoup de bonnes nouvelles à partager avec vous depuis notre dernière lettre de début mars :

Après les travaux de démoussage de la façade effectués en février, les travaux de l'éclairage intérieur se sont déroulés comme prévu début mars : réussite complète pour ces deux chantiers entièrement financés par vous : encore mille mercis.

Rappelons une nouvelle fois que les généreux contributeurs sont, comme nous l'avons précisé dans la souscription, automatiquement adhérents cette année à l'Association et que la cotisation leur est donc offerte.

La messe de la Saint Joseph a eu lieu le **samedi 19 mars** à la Chapelle Saint-Buc : près de 85 personnes y ont assisté (un record..) et bonne surprise beaucoup de jeunes étaient présents : la relève des fidèles et de nos adhérents est engagée...

Pour la première fois, la Chapelle, qui plus est « retoiletée », ouvrira pour le week-end de Pâques : **samedi 16, dimanche 17 et lundi 18 avril de 15h à 18h** pour des visites guidées de ce Monument Historique dont nos membres seront très heureux de vous conter l'histoire et celle de son environnement.

Ce sera également l'occasion de vous présenter le programme (qui vient d'être finalisé) des activités estivales de la Chapelle : les Mercredis de Saint-Buc avec ses cinq conférences et ses quatre concerts, les quatre expositions, la sortie patrimoine le 4 août mais aussi la messe de Sainte Anne le mardi 26 juillet qui sera suivie de l'Assemblée Générale de notre Association.

Tout ceci n'est possible que grâce à la confiance que vous nous marquez et au soutien aussi financier que vous ne manquez pas, chaque année, de nous témoigner. A ce jour vous êtes 87 à avoir adhéré pour 2022. Pour les autres d'entre vous, vous pouvez adhérer à l'Association en cliquant sur le lien ci-dessous (vous pourrez alors aussi imprimer vous-même le reçu fiscal) ou bien en envoyant un chèque à l'Association à la Mairie du Minihc sur Rance (35870). Par avance, nous vous en remercions.

Rappelons les avantages offerts par l'Association à ses adhérents :

- Diffusion numérique des dépliants de l'Association dès parution (dont le programme estival),
- Participation à l'AG du 26 juillet et à ses festivités...
- Sortie Patrimoine du 4 août : Priorité de réservation et 20 % de réduction,
- JEP 17 - 18 septembre : Possibilité d'exposer gratuitement,

Et envoi immédiat d'un reçu fiscal pour les personnes imposables :

- Coût de la cotisation pour un couple : 11,55 € au lieu de 35 €,
- Coût de la cotisation pour une personne seule : 8,25 € au lieu de 25 €.

Bon printemps et à cet été à la Chapelle Saint Buc.

Très amicalement.
Gaële Loyer, François Bejui.
Co-Présidents.



Messe de la fête de Saint Joseph, Samedi 19 mars dernier dans la Chapelle Saint Buc avec son nouvel éclairage...

Faites connaître la Chapelle Saint Buc autour de vous !

Association Chapelle Saint Buc

Mairie. Place de l'Eglise.
35870 - Le Minihic-sur-Rance
Courriel : saint.buc@gmail.com
Site : www.chapellesaintbuc.fr

Adhérez ici,

ou renouvelez votre adhésion à
l'Association

Année 2022 : 35€ (Personne seule :
25€).

[J'adhère à l'Association](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Association Chapelle Saint Buc.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue

© 2022 Association Chapelle Saint Buc